

NON À LA RÉPRESSION DE LA JEUNESSE !

Le jeudi 19 janvier 2023, plus de 2 millions de personnes ont manifesté dans le calme pour protester contre le projet de casse de nos retraites du gouvernement Macron – Borne. La jeunesse participait à cette déferlante au côté des travailleur-ses, et continue à se mobiliser dans les lycées et les universités.

08

Le Lien N°215 - mars 2023

En réponse à cette mobilisation légitime de la jeunesse, le pouvoir a semblé vouloir répondre par la violence : à l'université de Strasbourg, une Assemblée Générale étudiante réunie après la manifestation du 19 a été expulsée par les CRS à la demande du Président de l'université.

Sur le campus Condorcet (construit en quelques mois seulement à la Plaine Saint-Denis, s'y déroulent depuis deux ans les séminaires d'une quinzaine d'universités d'Île-de-France, coincés entre les bureaux d'Orange, de Venteprievée.com, et les quartiers ouvriers d'Aubervilliers) : après une Assemblée Générale étudiante réunie le lundi 23 janvier, une trentaine d'étudiant-es ont décidé d'occuper un espace de réunion. Le président du campus Condorcet a appelé immédiatement la police, conduisant à une intervention dans les locaux du campus et à l'interpellation des étudiant-es, qui ont été placés-es en garde à vue pendant vingt-deux longues heures émaillées de violences, d'insultes et de menaces contre plusieurs d'entre elles et eux.

Les récits des étudiant-es sont édifiants : ils et elles ont été traités-es comme des terroristes. Nos camarades ont été menottés-es.

Au sein des différents commissariats, 16 étudiant-es ont été mis-es dans une



salle de 4m² sans VMC. Une étudiante inconsciente a fait un malaise et a été trainée sur le sol, dans des escaliers par les policiers, sans avoir recours à un médecin. Une étudiante a eu les côtes cassées.

Quelques jours plus tard, 150 personnes ont forcé la présidence du campus et de l'EHESS à parler directement aux personnes mobilisées pour obtenir qu'aucun-e étudiant-e n'ait de poursuites judiciaires.



Cette garde à vue collective allait à l'encontre de la volonté que la jeunesse s'organise démocratiquement dans un mouvement social qui concerne le pays tout entier.



La FERC CGT a condamné avec la plus grande fermeté ces recours à la violence à l'initiative des chef-fes d'établissements en violation des franchises universitaires, garanties séculaires des libertés d'expression et de mobilisation au sein des universités. Elle a demandé à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, lors d'une rencontre, de s'assurer que les chef-fes d'établissements veillent au respect des libertés fondamentales, et à préférer la discussion plutôt que le recours à une violence aveugle face à cette mobilisation massive.

